



# *Echebrune*

Bulletin  
Municipal

N° 8

*Janvier 2024*

# LE MOT DU MAIRE



*Après l'avoir fait lors de la soirée des voeux, le Conseil municipal et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année et particulièrement la santé. Il en est autour de nous qui luttent, pensons à eux en ce moment festif.*

*Rappelons ce que nous avons fait en 2023 et quels sont nos projets. Rien n'est simple et le choc de simplification toujours promis aboutit souvent à plus de complexité. Vous le constatez tous dans vos domaines respectifs, il faut de l'énergie et du temps !*

*Et si le temps long a malheureusement souvent gain de cause, nous nous attachons à notre mission avec énergie !*

- **Fait ou en cours :**

*L'atelier municipal, le parvis de l'église avec quelques difficultés voire un retour en arrière (voir détails dans les pages suivantes), le programme annuel de voirie, la sécurisation de la cloche de l'église, la salle des fêtes, des économies d'énergie.*

- **En projet :**

*La traversée de Figers, l'aménagement de la Place de Meussac, la défense incendie.*

- **Un point d'interrogation :**

*Le devenir du temple. Ce sera une des réflexions de cette année.*

## **S'il faut retenir quelques chiffres, en 2023 :**

- *L'investissement : 438 000 €, dont l'atelier 280 000 € et la voirie 57 000 € (contre 107 000 € dont 90 000 € de voirie en 2022), financé exclusivement par l'épargne et des subventions, sans recours à l'emprunt.*
- *Le fonctionnement : 340 000 €*
- *Les impôts locaux : 271 000 € (60 % des recettes de fonctionnement)*

## **Notre politique de gestion est claire :**

- *une gestion rigoureuse du fonctionnement par des recherches d'économies*
- *pas de recours à l'emprunt, tant que l'on peut mais... on ne peut faire reposer indéfiniment la charge financière d'investissements de longue durée sur le temps court, c'est-à-dire les contribuables de maintenant et non ceux des prochaines années.*
- *le maintien du taux des impôts*

*Rien n'oblige à être complètement serein mais on peut être raisonnablement optimiste à moyen terme sauf événements imprévisibles.*

*Autre élément d'importance dans notre gestion, nous avons la chance d'avoir une école en partenariat avec Biron par le biais du Sivom : c'est une source d'attractivité et d'animation. Dans une période où la démographie scolaire est en forte baisse un peu partout, y compris en Haute Saintonge, l'école affiche une augmentation de ses effectifs : cette année 41 élèves contre 39 en septembre 2022.*

*C'est pourquoi les communes de Biron et Echebrune consentent des efforts financiers importants et indispensables pour accompagner par la cantine, de qualité diététique de très bon niveau, la garderie gratuite et l'acquisition de matériels modernes. Soit 95 000 € pour Echebrune.*



*La scolarisation des enfants pour nos deux communes est reconnue de grande qualité ; que les enseignantes en soient ici vivement remerciées.*


*Sur le plan associatif, le Comité des Fêtes, la Chasse et le Scrabble mènent leurs activités avec constance. Qu'ils soient remerciés pour les animations qu'ils procurent auxquelles s'ajoutent en plein été le concert des Eurochestries dont le succès ne se dément pas.*

*Nous tenons aussi à vous informer de tout ce qui se passe sur la commune et qui dépend de nous.*

*Nous voulons enfin reconstituer la mémoire d'Echebrune. Nous y travaillerons dès février en allant au devant des plus anciens. Mais les plus jeunes pourront aussi y contribuer par des témoignages, photos et documents en tout genre.*

*Quelles que soient les difficultés, nous voulons donner à notre commune un cadre agréable et le minimum de services qui en dépendent : restons lucides mais soyons positifs et actifs !*

Bonne Année à tous et à tous.



## Les vœux 2024

Après notre rencontre de mi-mandat, quel plaisir ce fut de nous retrouver pour cette soirée des vœux le 12 janvier. Trois années successivement, cette rencontre a été annulée en raison de la Covid, puis l'an dernier, de la neige et du verglas.

Ce sont plus de 60 personnes qui se sont retrouvées à la salle des fêtes. L'occasion pour le Maire de retracer, avec le Conseil municipal, une année d'activités municipales et d'esquisser les projets 2024. Vous en retrouverez l'essentiel dans l'éditorial de ce bulletin.



Ce fut aussi l'occasion de profiter de ces retrouvailles pour des échanges informels au gré des rencontres de cette soirée. Soirée festive, amicale et conviviale où l'on a partagé pétillant, gâteaux et galettes grâce à Marie-Paule, Magalie et Gyslaine qui avaient préparé ce pot de l'amitié.



## L'Atelier Municipal



Le dossier a été confié à l'architecte en septembre 2021. Suite à l'appel d'offres, les travaux commencés début 2023 s'achèvent et l'entrée dans les lieux complète aura lieu début mars 2024.

L'agent technique communal aura ainsi un outil de travail fonctionnel : un garage de 150 m<sup>2</sup> pour y garer le matériel volumineux – dont 2 tracteurs du SIVOM, un établi et les outils et appareils nécessaires à toutes ses tâches, un vestiaire douche, un bureau, un espace de rangement en mezzanine.

Le coût de l'opération s'élève à 280 000 €.

En annexe, mais non communicant, des toilettes publiques : 18 000 €.



## Les abords de l'église

Ce dossier, engagé en 2012, n'en a pas fini de ses péripéties. Suspendu jusqu'en 2020 pour des raisons de coût, nous l'avons repris avec prudence pour éviter tout dérapage financier, en fixant une exigence première : priorité devait être donnée à la réfection du parvis.

Où en est-on trois ans après ? Hélas, au même point ! Pourtant le diagnostic archéologique ne concluait pas à la nécessité de fouilles longues et coûteuses et l'administration donnait son feu vert.

Malheureusement nos véritables besoins ont été mal appréhendés.

Le dossier technique a donné priorité à la réhabilitation du mur de soutènement de l'ancien cimetière (qui ne menace pourtant pas ruine) à un coût largement supérieur aux prévisions budgétaires et laisse la majeure partie du parvis dans son état dégradé actuel.

C'est contraire à toute logique !

Cette situation a conduit le Conseil Municipal, dans sa séance du 25 octobre 2023, à renoncer à ce projet et à résilier le contrat en cours. Pour autant il n'est pas question d'abandonner l'aménagement du parvis. C'est pourquoi il a été décidé de confier une nouvelle maîtrise d'œuvre au Syndicat de la Voirie avec le rappel des consignes claires sur le contenu du projet et de son coût.

Ce sont des semaines perdues mais 2024 devrait toutefois voir la réfection du parvis enfin réalisée.





# Travaux

Depuis juin, divers travaux ont été réalisés.

- Des bordures rue de la Paix **1**
- La réfection et la peinture de la façade de la salle des fêtes **2**
- La poursuite de la pose de panneaux de rue et directionnels par l'agent technique **3**
- Des travaux d'économie d'énergie à la salle des fêtes et à l'école **4**
- La sécurisation du joug de la cloche de l'église **5**
- L'aménagement d'un transformateur électrique place de la Mairie **6**
- La prise en compte des suites de la tempête Domingos (peu de dégâts) **7**





# Les Eurochestries 2023

Le festival Eurochestries a présenté sa 34<sup>ème</sup> édition en 2023. Cet évènement annuel amène des jeunes musiciens du monde entier dans notre région jusque dans les plus petites communes de Charente-Maritime. C'est une belle œuvre de fraternité internationale à laquelle nous sommes fiers de participer.

Mercredi 2 août 2023, cent personnes ont assisté à un concert exceptionnel à l'église d'Echebrune. Les Eurochestries nous ont fait la surprise : une soirée de musique traditionnelle chinoise interprétée sur des instruments typiques méconnus et de toute beauté. L'Ensemble Traditionnel de l'Université de Hubei nous a emmenés en voyage ! Cette musique typique de différentes régions de la Chine, avec des tonalités et une forme musicale complètement inhabituelles, était pour nous un « dépaysement » et une belle découverte.

C'était un privilège de recevoir ce groupe de dix étudiants chinois et leur professeur, très beaux dans leurs costumes traditionnels.

Nous n'oublierons pas leur enthousiasme, leur charme et surtout leur courtoisie. Un bel exemple de jeunesse. Merci aux Eurochestries !



Yangqin (cithare) et Pipa (luth)



Halusi (flute à courge)



Sheng (orgue à bouche)



# Commémoration de l'Armistice du 11 novembre

En l'honneur du 105<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice de la Guerre de 1914-1918, un petit groupe d'Echebrunois s'est rassemblé le samedi 11 novembre à 10h45 devant le cimetière. Le jeune Baptiste Lhéritaud a distribué les bleuets traditionnels.

À 11 heures précises, la cérémonie de commémoration s'est déroulée au Monument aux Morts. Après lecture du discours officiel, le Maire et Baptiste ont placé une gerbe sur le monument.



Une minute de silence a été observée en mémoire des soldats morts pour la France, dont ceux d'Echebrune nommés individuellement.

C'était un moment digne et émouvant dans le cimetière ensoleillé et magnifiquement fleuri.



## Repas des Aînés

Le 11 novembre à Echebrune, les aînés à l'honneur.

À l'issue de la cérémonie de commémoration de l'Armistice, le traditionnel déjeuner des aînés de la commune s'est tenu à la Salle des Fêtes de Meussac sur invitation du Maire et des conseillers municipaux. 51 convives ont apprécié un apéritif au champagne rosé suivi d'un repas succulent et raffiné.

Cette occasion annuelle en date du 11 novembre est bien ancrée dans le calendrier des événements d'Echebrune. Les six villages et autres lieux dits de la commune sont espacés, il est important de garder les liens et de favoriser la convivialité, c'est un des objectifs de ce mandat.

Cette année les familles étaient bien représentées, les personnes âgées bien entourées, la présence d'accompagnants de tous âges rajeunissait l'assemblée. L'ambiance était chaleureuse, on goûtait le plaisir d'être ensemble.

Dans son discours de bienvenue, Christian Lavalette a remercié les convives de leur présence. Il tenait particulièrement à saluer le doyen de la commune, Marcel Girardeau, 95 ans, présent à la table du Maire. C'était l'occasion également de rappeler le projet de Mémoire d'Echebrune.



En souhaitant bon appétit à toutes et à tous, le Maire a remercié les adjointes Marie Paule et Magalie pour la bonne organisation de cette agréable journée.





# Soirée « Bienvenue » 2023



Pour la troisième année consécutive une réception a été organisée pour souhaiter la bienvenue à des personnes nouvellement arrivées dans la commune. Cette année, rendez-vous le vendredi 1<sup>er</sup> décembre à 18h30 dans la salle du conseil de la mairie pour une rencontre en petit comité.

Onze nouveaux résidents ont répondu présent, en couple ou en famille, pour faire plus ample connaissance avec les élus et les secrétaires de mairie et échanger amicalement autour d'un bon verre.

En accueillant les convives, Christian Lavalette a présenté les conseillers et les secrétaires.

Il a expliqué que cette commune rurale est très étendue, entrecoupée de villages et lieux dits espacés, donc des efforts sont à faire pour rapprocher les habitants et favoriser la convivialité. Des élus se tiennent disponibles dans chaque village et la mairie joue un rôle clé.

La « Soirée Bienvenue » est un moment important et cette petite rencontre entre anciens et nouveaux Echebrunois semblait bien appréciée de part et d'autre.

# Opération Mémoire d'Echebrune

*Le projet « Mémoire » est sur les rails !*



La vie d'autrefois dans la commune d'Echebrune est un sujet très intéressant à creuser. Le projet « Mémoire » n'a pas d'objectif spécifique à ce stade, il s'agit de tâter le terrain à la recherche de témoignages, de documents et de pistes à suivre.

Dans un premier temps, à partir du mois de février, des élus originaires de la commune s'approcheront des aînés qui veulent bien échanger avec eux et évoquer leurs souvenirs. Éventuellement des petites rencontres de 4 ou 5 personnes pourront être organisées à la mairie.

Il s'agit évidemment d'une participation volontaire en toute simplicité.

Quelques Echebrunois se sont déjà manifestés pour participer au projet à l'aide de leurs archives de famille et d'autres recherches. Merci à eux ! Ce travail passionnant va se concrétiser et des réunions seront organisées prochainement.

**Rappel maintenant à toutes les personnes qui ont grandi ou vécu longtemps à Echebrune :** s'il vous plaît, prenez un peu de temps pour remémorer des expériences vécues ou racontées par vos aînés. Allez voir dans vos greniers et vos tiroirs pour retrouver des documents, photos et cartes postales qui pourraient nous éclairer sur le passé, même assez récent, de la commune d'Echebrune.

Nous attendons vos nouvelles. Merci d'avance !



# Les écoles

*L'école de Biron et Echebrune se conforte.*

*Cette année elle accueille 41 élèves contre 39 l'an dernier, alors que la démographie scolaire est en baisse dans de nombreuses communes.*

*Cantine avec plats « faits maison » et garderie gratuite accompagnent un enseignement de qualité.*



*Rentrée des classes, accueil des parents*



## À l'école de Biron

Lundi 4 septembre, c'était la rentrée. Sept nouveaux élèves sont arrivés en grande section : Auguste, Milla, Valentine, Olivia, Zacharie, Emma et Kalliope.

Le 7 septembre, Jérôme Nayrat, un trailer est venu nous présenter le trail. Nous nous sommes entraînés et samedi 23 septembre, les deux Valentin, Antonn, Esteban, Ugo et Milla ont fait la course du 800 m à Pons avec des élèves de l'école d'Echebrune. Les participants ont tous eu une grande médaille. Le 15 septembre, nous sommes allés au Coteau de Biron avec Jérôme Bonche de l'Association Environat pour parler des plantes et des insectes. Nous avons décidé de faire des panneaux explicatifs qui seront installés vers le mois de mai.

Le 26 septembre, nous avons nettoyé la nature à Biron. Nous avons ramassé 11 kg de déchets et beaucoup de mégots de cigarettes.

À l'école, on a appris les **4 R** :

- **R**ecycler ce qu'on ne peut pas réutiliser en triant les déchets
- **R**éutiliser ce qu'on possède déjà ou acheter d'occasion
- **R**éduire le nombre d'objets que l'on achète
- **R**efuser ce dont on n'a pas besoin

Le 16 octobre, nous avons fait les vendanges chez Léa.

Le 9 novembre, nous sommes allés au cinéma de Pons pour voir Nanouk l'esquimau. Depuis la rentrée des vacances de la Toussaint, Lucie Lanthiome, une musicienne vient toutes les deux semaines pour nous entraîner à chanter le conte musical « Un poirier m'a dit » de Michèle Bernard.

Vendredi 22 décembre, nous avons fait notre spectacle de Noël.

Le Père Noël n'a pas manqué de passer nous voir...



## À l'école d'Échebrune

Un premier trimestre bien rempli...

Cette année scolaire a commencé pour la classe d'Échebrune sous le signe du rugby. Les élèves de cours moyen, qui ont déjà pratiqué ce sport l'an dernier, ont suivi avec enthousiasme le XV de France en Coupe du monde, ils ont aussi expliqué aux plus jeunes (élèves de CE2) les règles de ce jeu. Puis, tous ont pu, à leur tour, s'emparer du ballon ovale et marquer des essais pendant le cycle organisé sous la houlette de Louis Lafarge, de la Fédération française de rugby.

La journée de rencontre avec les écoles de Pons, Jarnac-Champagne, et Lonzac, prévue à l'issue du cycle automnal a été reportée deux fois pour cause de terrain inondé, elle devrait avoir lieu d'ici les vacances de février.

En octobre, pendant la Semaine du Goût, les 25 élèves d'Échebrune ont savouré chaque matin des poires de différentes espèces, en lien avec leur projet musical de l'année, le conte « Un Poirier m'a dit ». Pour en savoir plus sur ce fruit et sa culture, la classe a invité Anthony Piaud, un jeune producteur de St Sigismond de Clermont à partager avec elle sa passion pour ce métier.

En novembre, la classe a découvert le mode de vie des Inuits, grâce à Nanouk l'Esquimau, film mi-documentaire, mi-fiction, tourné en 1922 par Robert Flaherty qui montre la rude vie d'une famille dans le Grand Nord Canadien.

Après ce retour vers le passé et les traditions, c'est vers l'avenir et la planète Mars que la classe s'est tournée grâce à une visio-conférence avec les scientifiques du Centre d'Études Spatiales européen de Toulouse. Les élèves ont ainsi pu poser aux astronomes de nombreuses questions sur les missions martiennes, leurs enjeux, leurs résultats et les projets en cours.

Enfin, pour bien finir l'année, la classe a présenté le vendredi 22 décembre à la salle des fêtes de Biron, « Terminus » une pièce de théâtre de Grégoire Kocjan, pleine d'humour, écrite pour des comédiens en herbe que les enfants ont enrichie de quelques personnages et quelques répliques. Le public de parents a beaucoup apprécié, et les enfants ont pu récolter le fruit des efforts qu'avaient exigé la mémorisation des textes et les répétitions.

En janvier, outre les dictées, les problèmes de mathématiques et les séances d'histoire géographique, le programme des activités sera sportif avec, on l'espère, la journée rugby, cinématographique avec le film d'animation « Calamity Jane et musical » avec le chant choral sous la direction de Lucie Lanthiome de l'École des Arts de Haute Saintonge.



*Dessin Semaine du goût*



## APE Biron-Echebrune 2022-2023



En septembre dernier, l'Association des Parents d'Elèves des écoles de Biron et d'Echebrune s'est réunie pour son assemblée générale.

L'Association de Parents d'Elèves est une association indépendante et à but non lucratif (loi 1901). Elle a pour but non seulement de **créer un lien entre les maîtresses et les parents** en dehors des «obligations scolaires» mais aussi de **dynamiser l'école grâce à des évènements extra-scolaires pour nos enfants**, la bourse à l'enfance, la fête de Noël ou bien la kermesse de l'école qui clôture l'année scolaire de nos enfants.

**L'argent récolté** lors des manifestations et actions proposées sert en priorité à diminuer le coût de chaque sortie scolaire, activité ou projet proposés par les enseignantes **ou à équiper les classes**.

Pour l'année scolaire 2022-2023, l'APE a organisé 5 manifestations et 8 actions.

### La fête d'Halloween :

L'après-midi a commencé par un goûter, puis les enfants ont pu participer à des ateliers créatifs.

Les enfants sont allés à la chasse aux bonbons dans les rues de Meussac et Figers déguisés. La soirée s'est poursuivie autour d'un apéritif dînatoire.

Ce fut un très beau moment de partage.



### La Vente de chocolat & la vente de madeleines Bijou & Colibri.

**La Bourse à l'enfance** qui s'est tenue le dimanche 13 novembre à la salle des fêtes de Biron et qui a affiché complet par le nombre d'exposants présents.

**La Fête de Noël** : Les enfants ont présenté leur spectacle. Le Père Noël a ensuite remis à chaque enfant un père Noël en chocolat offert par l'APE.

**Benne à papier / carton** : cette nouvelle initiative a

remporté un joli succès. Les tonnes de papiers et cartons déposées dans la benne à Biron à côté du cimetière sont converties en euros afin de financer les sorties scolaires des enfants des écoles de Biron et Echebrune.

**Vente de mug personnalisé** : Une vente de mugs « initiatives » a été réalisée avec les dessins des enfants sur le thème de la nature et des insectes à la suite de la visite du Coteau de Biron.

**Une randonnée pédestre** a été organisée le 30 avril 2023 sur la commune d'Echebrune réunissant plus de 80 personnes par une belle matinée ensoleillée.

**Le spectacle de fin d'année et la kermesse** ont eu lieu le vendredi 30 juin à la salle des fêtes d'Echebrune. Après le spectacle des enfants, le tirage de la tombola a été réalisé puis un repas a été proposé par l'APE ainsi que des jeux pour les enfants.

**Goûter de fin d'année** : pour clôturer l'année, une box goûter a été offerte aux enfants.

Toutes ces manifestations et actions ont permis de financer l'intégralité du voyage de fin d'année scolaire 2023 aux grottes de Lascaux et parc du Thôt.

**Pour cette première partie de l'année scolaire 2023-2024**, l'APE a été heureuse d'organiser la fête d'Halloween le dimanche 29 octobre ainsi que la Bourse à l'enfance le dimanche 26 novembre.

Nous avons fêté Noël le vendredi 22 décembre à la salle des fêtes de Biron autour du spectacle de Noël des enfants. Un apéritif a été offert avec des surprises pour les enfants.



Les membres de l'APE Biron-Echebrune **vous souhaitent une belle année 2024 !**

# La vie associative

## Comité des fêtes

L'année 2023 a été une reprise pour le comité des fêtes avec l'intégration de 14 nouveaux membres. Deux festivités ont été organisées aussi bien réussies l'une que l'autre tant la soirée tartiflette du 28 janvier que la soirée champêtre du 10 juin avec une très forte participation et une très bonne ambiance.

L'année 2024 commence sur la même dynamique et bien que certains des nouveaux entrants n'ont pas souhaité continuer l'aventure, nous poursuivons sur notre lancée. L'appel est quand même lancé pour de nouvelles adhésions dans cette super équipe.

Alors, n'hésitez pas à prendre contact avec nous par mail à [sdfechebrunemeussac@orange.fr](mailto:sdfechebrunemeussac@orange.fr) et nous vous contacterons.

Dans les prévisions de 2024, nous organisons le 20 janvier notre soirée tartiflette comme l'année dernière avec Manu à l'animation et quelques surprises pour ne pas changer.

Le 8 juin, ce sera notre soirée champêtre avec quelques changements cette année puisque nous ne sommes plus assez nombreux pour garder le même modèle que l'année dernière bien qu'il ait très bien fonctionné. Nous allons innover sur quelques points, il y aura toujours de quoi se restaurer autour d'un barbecue et nous espérons, comme l'année dernière, que la municipalité nous financera le feu d'artifice qui est accessible à tous ; le site est ouvert et nous serions heureux de vous y retrouver.

Pour le bar, le comité possède la licence 4 et peut donc servir de très bons produits locaux avec modération bien sûr. L'adhésion de nouveaux membres nous permettrait de prévoir une troisième festivité annuelle.

N'hésitez pas à nous faire un mail pour vos suggestions. Encore mille mercis pour l'année 2023 et nous espérons que 2024 vous apportera tout ce que vous voulez !

L'ensemble du comité des fêtes vous souhaite une très bonne année 2024

### Le bureau 2024 :

Président : Frédéric PAQUET

Vice-Président : Jérôme LEFEBVRE

Secrétaire : Brigitte ARCHAMBAUD

Secrétaire adjoint : Francis GABORIAUD

Trésorière : Sandrine LAURENT

Trésorier-adjoint : Florian TIRATEAU



## Scrabble

Florence, une nouvelle scrabbleuse est venue se joindre au club qui agite ses neurones tous les jeudis de 14 h à 16 h 30 à la Mairie.

Cela crée des liens et entretient la mémoire.

Bonne ambiance assurée sans esprit de compétition.

N'hésitez pas à venir jouer ! Vous serez les bienvenus.





## Association de chasse

La société communale de chasse agréée d'Echebrune (ACCA) se porte toujours bien malgré le départ de 5 sociétaires compensé en partie par l'arrivée de 3 jeunes extérieurs à la commune et 1 d'Echebrune.

La chasse du petit gibier comporte deux volets totalement différents. Le premier avec le faisan et la perdrix qui proviennent à 99 % d'oiseaux d'élevage. Cette pratique coûte relativement cher et par conséquent limite le nombre de gibiers lâchés, ce qui ne permet pas de trouver beaucoup de gibier en début de saison (la chasse se résume à se promener avec son chien). Le second volet avec le lièvre, le lapin et le gibier migrateur se porte beaucoup mieux et tous voient du gibier.

L'an passé nous vous avons annoncé la participation de la société à la réintroduction du faisan de Manchourie. La Fédération avait fourni 40 faisans qui avaient été lâchés sur la commune et actuellement il ne semble plus y en avoir (morts, partis ou mangés par les prédateurs). Cette tentative de réintroduction est un échec, le faisan ne se trouvant pas bien dans nos vignes, le projet est abandonné.

Le grand gibier lui se porte très bien, les chevreuils sont partout, dans les vignes et les bois et la société a reçu 20 attributions pour la saison.

Pour le sanglier, celui-ci ne se cantonne pas sur le territoire mais y circule beaucoup.

L'ACCA participe avec la FDC17 au suivi de la propagation de la tuberculose bovine par le sanglier et le blaireau en fournissant du sang des sangliers tués et éventuellement en faisant récupérer par la Fédération des chasseurs les blaireaux morts sur le bord des routes.

Le 30 décembre nous avons organisé une chasse à courre aux lièvres avec l'équipage du Rallye de la vallée de la Seudre. Malgré un temps très brumeux la journée s'est bien passée et les chiens ont trouvé beaucoup de lièvres ce qui ne leur a pas permis de se concentrer sur un seul et de l'attraper. Le repas d'avant chasse a regroupé la petite cinquantaine de participants. Cette journée a permis à beaucoup de découvrir une pratique de chasse totalement différente de celle que l'on pratique sur notre commune.

Le 28 décembre 2024 une nouvelle chasse à courre sera organisée en souhaitant que les chasseurs de la commune viennent voir une pratique originale de notre loisir et que des non-chasseurs viennent aussi découvrir cet autre volet de la chasse sans arme.

*Et par Saint Hubert, bonne année 2024 à tous.*

## Information et communication

*La communication est un objectif prioritaire de ce mandat.*

*Notre politique est à trois volets : classique (Bulletin Municipal et feuillets divers livrés à votre porte) ; numérique, pour alertes et « flash » d'informations (l'application Panneau Pocket sur smartphone) ; numérique, pour faire découvrir la commune et centraliser toutes nos informations (notre site Internet).*

*Pour ne pas se disperser, nous avons fait le choix de ne pas utiliser les réseaux sociaux.*

### Le Bulletin Municipal

Nous en sommes maintenant à la 8<sup>ème</sup> édition de ce bulletin qui paraît deux fois par an, en janvier et en juillet, livré à domicile. Il est également consultable à distance et archivé sur le site internet [www.echebrune17.fr](http://www.echebrune17.fr).

Le bulletin résume les actions et événements récents dans la commune ainsi que les projets en cours. Il est illustré par un maximum de photos pour une présentation claire et agréable.

Vous avez vu que nous tenons compte de vos remarques et suggestions. Continuez à nous en faire part, cela nous aide et nous encourage.

## Le site Internet [www.echebrune17.fr](http://www.echebrune17.fr) l'outil pour tout savoir

Le site d'Echebrune est en ligne depuis juin 2022, référencé par Google donc consultable partout, sur ordinateur et sur smartphone. C'est la vitrine numérique qui fait découvrir notre commune. Il regroupe et conserve toutes nos informations qui sont accessibles en quelques clics.

En principe on doit tout trouver sur ce site :

Actualités régulièrement mises à jour, évènements passés et à venir, comptes rendus et bulletins municipaux, budget et bilan, informations pratiques, liens utiles pour les démarches, liens vers les réglementations officielles...

Le site est étoffé et bien noté mais il ne demande qu'à évoluer. Dites-nous ce que vous en pensez. Merci d'avance !

## Panneau Pocket : l'outil indispensable

Cette application offerte par la Communauté des Communes est adaptée pour tous les smartphones et ordinateurs.

C'est l'outil informatique indispensable (vital !) qui permet à la mairie d'envoyer des informations et alertes en temps réel. Il suffit de télécharger l'application Panneau Pocket et de mettre Echebrune en favori pour

recevoir les communications de la mairie en direct sur votre téléphone. Il peut être intéressant de mettre Pons et d'autres communes en favoris également pour être plus largement informé.

En cas de difficulté avec l'utilisation de Panneau Pocket n'hésitez pas à demander l'aide de la mairie.



**Échebrune**



## Echebrune dans la presse





« Nous sommes une commune jeune »

Christian Lavalette, maire d'Échebrune, l'a annoncé en préambule de son invitation, vendredi 16 juin à la salle des fêtes de Meussac : « Depuis deux ans, nous n'avons pas pu faire nos vœux, ni faire la Fête des voisins. Alors, je vous ai invité pour une réunion de mi-mandat. »

Il a présenté son conseil municipal « jeune, dynamique, avec beaucoup d'humour » dont font partie Jean-Yves Baudrit « mon prédécesseur », Marie-Paule Guerry « le pilier du groupe » et Quentin Richard « le plus jeune » de 27 ans. Puis l'élu a félicité Anne-Sophie pour « les meilleurs repas de cantine de Haute-Saintonge ». Diaporama à l'appui, le maire a présenté Échebrune en insistant sur les 14 naissances. « Nous sommes une commune jeune. Nous avons 39 élèves il y a 3 ans, il y en aura 42 à la rentrée. Nos deux communes (avec Biron, en regroupement pédagogique intercommunal, NDLR) arrivent à se maintenir. »

Coté vignobles, Échebrune est la 25<sup>e</sup> de l'appellation cognac et la 7<sup>e</sup> du département. Elle est passée à 754 hectares en 2022, compte 19 viticulteurs et 5 distillateurs.

Parvis de l'église

Évoquant les travaux menés par la municipalité, le maire a expliqué : « Notre première action a été de cacher les poubelles, particulièrement moches. On n'a rien demandé et on a été efficace. » L'élu a annoncé que les travaux de l'atelier communal sont commencés et que ceux du parvis de l'église, demandés depuis trois ans, devraient débuter en septembre. « Nous avons aussi en projet la place de Meussac et le devenir du temple. Nous allons remplacer toutes les lampes par des LED, ici, dans la salle et à l'école. »

Le premier magistrat a conclu ce rendez-vous « par une bonne nouvelle : la décision de ne pas augmenter le pourcentage des impôts », tout en rappelant la hausse de 7,1 % des bases et une inconnue, à savoir celle attribuée aux ordures ménagères.

Nadine Julliard

ÉCHEBRUNE

La complexité de l'action communale au menu des vœux



Le maire détaillait l'action communale de l'année. N.J.

Vendredi 12 janvier, la municipalité d'Échebrune partageait ses vœux avec les habitants de la commune. Le maire Christian Lavalette expliquait : « Il faut beaucoup de temps, c'est plus complexe qu'avant ». Celui qui fut directeur général des services à Cognac entre 1983 et 2008 le déplorait donc en ces termes. C'est le projet phare du mandat, l'atelier municipal qui pose questions. « Il y a des problèmes, les portes qui n'ouvrent pas, des fuites à la toiture. À près de 300 000 euros, on peut être exigeant ! »

Il annonce avoir fait sécuriser la cloche de l'église, fait des économies d'énergie avec de nouveaux luminaires à l'école, salle des fêtes, mairie. « Après on bricole », s'amuse-t-il, avant de préciser : « le parvis de l'église est le cas type du dossier difficile. Ça a commencé avec Jean-Yves (NDLR : Baudrit, l'ancien maire). On veut nous faire refaire le mur à côté qui peut encore tenir des années et les architectes ne parlent plus du parvis. Alors on s'est fâché ! »

Autre dossier compliqué, la traversée de Figers sur la D 144 où les véhicules circulent trop vite. « Le Département ne veut

plus de plateau surélevé parce que cela ne diminuerait pas la vitesse. » Reste encore l'aménagement de la place à Meussac, la voirie et l'interrogation encore, lancée à tous les présents : « que faire du temple ? »

Des bonnes nouvelles

L'élu annonce des effectifs en hausse à l'école, le succès de la garderie gratuite, les bons repas à la cantine. « On fait la chasse au gaspi, on n'a pas emprunté mais on a des interrogations quant au futur. L'école nous coûte 95 000 euros, l'associatif fonctionne bien avec un nouveau club de Scrabble. Nous allons lancer l'opération Mémoire auprès des anciens et nous irons chez eux récupérer des informations. »

Le maire soulignait : « on s'applique à vous informer » avec panneau Pocker, un bulletin municipal deux fois par an et un site internet.

En conclusion, avant la dégustation de gourmandises, le maire espérait « conserver à la commune son caractère actuel, une ambiance saine, où on constate peu d'incivilités et où le climat est apaisé ».

Nadine Julliard

Un grand projet à la mémoire

ÉCHEBRUNE. Lors de ses vœux, Christian Lavalette a annoncé les grandes lignes de l'année 2024, dont une grande opération de témoignages sur la commune.

Christian Lavalette et son conseil municipal ont souhaité leurs meilleurs vœux aux Échebrunois, venus nombreux dans la salle des fêtes, vendredi 12 janvier. La cérémonie a été l'occasion pour l'équipe municipale de faire le point sur les projets faits (église, voirie, salle des fêtes), en cours (gestion financière rigoureuse), et à venir (Temple), ainsi que de remercier tous les acteurs qui font vivre la commune : le groupement scolaire et périscolaire Échebrune-Biron, les associations, et bien entendu les habitants.

Le maire remercie également Les Eurochestries qui chaque été proposent un concert de qualité.

Un autre grand projet a été confirmé : l'opération "Mémoire d'Échebrune !" Dès février, jeunes et anciens seront sollicités pour le recueil de témoignages, photos, documents.

Pour conclure cette cérémonie des vœux tant attendue, Christian Lavalette a rappelé l'engagement de son équipe municipale : « Donner à notre commune un cadre agréable et le minimum de services qui en dépendent. Restons lucides, mais soyons positifs et actifs ! » ■

A.P.

Carnet 2023

Naissances

Lysio FONTANILLAS MONNOIS

Nos félicitations aux heureux parents et bienvenue à Bébé.

Décès

Cédric JOUINOT Meussac

Jacques GUERY Echebrune,

Colette RICHE Rouchave

Nos sincères condoléances aux familles.

# *Echebrune*

## *Janvier 2024*



### Mairie

15, rue de la Mairie  
17800 ECHEBRUNE

☎ 05 46 96 37 88

*mairie@echebrune17.fr*

*Site internet :*

***<https://www.echebrune17.fr>***

### **Horaires d'ouverture :**

Le mardi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h

Le mercredi de 9h à 12h

Le vendredi de 14h à 18h